



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2021/941

Programmation financière 2021 au titre de la politique de la ville - volet habitat et gestion sociale et urbaine de proximité - Attribution de subventions d'investissement et de fonctionnement pour un montant total de 6 000 euros en fonctionnement et de 377 626 euros en investissement - Autorisation pour solliciter des subventions pour un montant total de 20 000 euros auprès de la Métropole de Lyon - Approbation et autorisation de signature des conventions afférentes

Direction du Développement Territorial

**Rapporteur** : M. GIRAULT Jean-Luc

**SEANCE DU 8 JUILLET 2021**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 13 JUILLET 2021

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 1 JUILLET 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 19 JUILLET 2021

**PRESIDENT** : M. DOUCET Grégory

**SECRETAIRES ELUS** : M. DEBRAY Tristan et M. HERNANDEZ Ludovic

**PRESENTS** : M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGHEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, Mme DE MONTILLE, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, M. GIRAUD, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRERY, M. BLANCHARD, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme VIDAL (pouvoir à M. ODIARD), Mme BORBON (pouvoir à M. HERNANDEZ), M. BLANC (pouvoir à Mme DE MONTILLE), M. SOUVESTRE (pouvoir à M. DEBRAY), Mme BOUAGGA (pouvoir à M. ZINCK), Mme BRAIBANT THORAVAL (pouvoir à Mme AUGHEY), M. DRIOLI (pouvoir à Mme PERRIN-GILBERT), M. GENOUVRIER (pouvoir à Mme ALCOVER), M. KEPENEKIAN (pouvoir à Mme GAILLIOUT), Mme BACHA-HIMEUR (pouvoir à M. LEVY)

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2021/941 - PROGRAMMATION FINANCIERE 2021 AU TITRE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE - VOLET HABITAT ET GESTION SOCIALE ET URBAINE DE PROXIMITE - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT ET DE FONCTIONNEMENT POUR UN MONTANT TOTAL DE 6 000 EUROS EN FONCTIONNEMENT ET DE 377 626 EUROS EN INVESTISSEMENT - AUTORISATION POUR SOLLICITER DES SUBVENTIONS POUR UN MONTANT TOTAL DE 20 000 EUROS AUPRES DE LA METROPOLE DE LYON - APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE DES CONVENTIONS AFFERENTES (DIRECTION DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 18 juin 2021 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2021/584 en date du 25 et 26 mars 2021, vous avez approuvé le plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon qui comprend le projet « Soutien aux initiatives locales Politique de la Ville ».

Par délibération n° 2021/666 en date du 25 et 26 mars 2021, vous avez approuvé le lancement de l'opération n° 60034529 « Soutien aux initiatives locales Politique de la Ville (subventions) 2021-2026 », AP n° 2021-2, programme 00001.

Par délibération n° 2021/909 en date du 8 juillet 2021, vous avez approuvé l'actualisation des autorisations de programme dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon, dont celle intitulée « Enveloppes solidarités jeunesse 2021-2026 » n° 2021-2, programme n° 00001.

Par délibération n° 2015/1606 du 23 novembre 2015, la convention territoriale de Lyon a été approuvée, formalisant des objectifs de solidarités et de réduction des inégalités territoriales sur le territoire lyonnais. Elle s'inscrit dans le cadre du contrat de ville 2015-2022 de l'agglomération lyonnaise, signé le 2 juillet 2015, qui fixe les orientations politiques et stratégiques de l'agglomération pour la réduction des inégalités territoriales.

Le volet gestion sociale et urbaine de proximité de la convention territoriale permet de soutenir des actions d'amélioration du cadre de vie et de la vie quotidienne des habitants. Ces actions portées essentiellement par les bailleurs sociaux consistent notamment à réaliser des projets de travaux, d'aménagement de logements, parties communes, et espaces extérieurs, à renforcer l'entretien de certains secteurs et à apporter une réactivité dans la résolution des dysfonctionnements au quotidien nuisant à la qualité de vie des habitants.

Les opérations financées sont supports d'insertion professionnelle car réalisées en lien avec des structures d'insertion par l'activité économique afin de mobiliser des publics en difficulté d'accès à l'emploi.

Le mode opératoire dans chacun des quartiers prioritaires est particulièrement vecteur de participation citoyenne car il vise à associer les habitants au repérage des dysfonctionnements et à la définition des actions.

Ces actions s'inscrivent dans le cadre de conventions Gestion Sociale et Urbaine de Proximité signées pour chaque quartier prioritaire entre les principaux financeurs (Etat, Ville de Lyon, Métropole de Lyon, Région Auvergne/Rhône-Alpes, bailleurs sociaux concernés) : ces conventions définissent les objectifs prioritaires et type d'actions prévues pour la période 2017-2022.

Elles font actuellement l'objet d'un bilan en vue d'actualiser le diagnostic des besoins et les priorités par territoire, et de préfigurer la prochaine contractualisation en prenant en compte d'ores-et-déjà les orientations de notre exécutif pour la transition écologique et solidaire.

Les actions figurant dans les tableaux, ci-après, déclinent la contribution financière proposée pour la Ville de Lyon à la programmation Gestion Sociale et Urbaine de Proximité 2021 établie en concertation avec la Métropole et les services de l'Etat, ainsi que le soutien à deux associations partenaires de la politique de la ville à Lyon : l'Union Féminine Civique et Sociale (UFCS) et les Cités d'Or pour des besoins d'équipement et de travaux dans leurs locaux.

## SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT AUX BAILLEURS SOCIAUX ET ASSOCIATIONS

Arrd(s)	Structure maître d'ouvrage	Intitulé de l'action	Budget action	Montant proposé	"subventions d'équipement aux organismes publics" (bâtiments et installations)	"subventions d'équipement aux associations et organismes de droit privé" (bâtiments et installations)	"subventions d'équipement aux associations et organismes de droit privé" (biens mobiliers matériel et études)
1 <sup>er</sup> Pentes Croix- Rousse	Les Cités d'Or 2 rue du Commarmot à Lyon 1 <sup>er</sup>	Aménagement d'un espace extérieur à l'Athanor - La Maison des Cités d'Or : extension du local, création d'une scène, chantier de végétalisation de la cour, en partenariat avec l'Atelier Emmaus.	18 511 €	<b>15 000 €</b>		15 000 €	
3 <sup>ème</sup> Moncey/V oltaire	UFCS/FR Formation Insertion (Union Féminine Civique et Sociale/ Familles Rurales) 11/13 rue Auguste Lacroix à Lyon 3 <sup>ème</sup>	Modernisation du réseau informatique par la mise en place d'une structure réseau plus solide et l'installation d'un serveur au lieu seulement d'un poste serveur, afin d'organiser et de structurer l'infrastructure.	23 252 €	<b>9 000 €</b>			9 000 €
3 <sup>ème</sup> Moncey/V oltaire	Alliade Habitat 173 avenue Jean Jaurès à Lyon 7 <sup>ème</sup>	Travaux de rénovation d'un local associatif situé au 15 rue Marignan en vue d'apporter une activité de services aux locataires et de soutien aux habitants du quartier.	14 000 €	<b>7 000 €</b>		7 000 €	
7 <sup>ème</sup> Gerland Cité Jardin	Grandlyon Habitat 2, place Francfort CS 13754 à Lyon 3 <sup>ème</sup>	Sécurisation des caves Cité Jardin : état des lieux des caves et élaboration d'un diagnostic des usages avant évacuation des caves et changement des portes.	60 996 €	<b>30 498 €</b>	30 498 €		

Arrd(s)	Structure maître d'ouvrage	Intitulé de l'action	Budget action	Montant proposé	"subventions d'équipement aux organismes publics" (bâtiments et installations)	"subventions d'équipement aux associations et organismes de droit privé" (bâtiments et installations)	"subventions d'équipement aux associations et organismes de droit privé" (biens mobiliers matériel et études)
7 <sup>ème</sup> Gerland Cité Jardin	Grandlyon Habitat 2, place Francfort CS 13754 à Lyon 3 <sup>ème</sup>	Fonds de petits travaux sur espaces extérieurs, parties communes et des aires de jeux résidence Cité Jardin.	40 000 €	<b>15 000 €</b>	15 000 €		
7 <sup>ème</sup> Gerland Cité Jardin	Grandlyon Habitat 2, place Francfort CS 13754 à Lyon 3 <sup>ème</sup>	Remise en état des allées prioritaires faïence électricité, chantiers d'insertion pour la remise en peinture des halls.	74 000 €	<b>18 500 €</b>	18 500 €		
7 <sup>ème</sup> Gerland Cité Jardin	Grandlyon Habitat 2, place Francfort CS 13754 à Lyon 3 <sup>ème</sup>	Arboretum : faire l'inventaire des espèces végétales de la résidence Cité Jardin avec le Collectif Terrain d'Entente et en partenariat avec Arts et Développement pour varier les supports.	44 611 €	<b>10 703 €</b>	10 703 €		
7 <sup>ème</sup> Gerland Cité Jardin	Grandlyon Habitat 2, place Francfort CS 13754 à Lyon 3 <sup>ème</sup>	Remise en état des 8 pergolas de la Cité Jardin afin d'améliorer l'aspect de propreté et de l'environnement pour se réappropriier les espaces extérieurs.	19 100 €	<b>9 550 €</b>	9 550 €		
8 <sup>ème</sup> Etats-Unis	Grandlyon Habitat 2, place Francfort CS 13754 à Lyon 3 <sup>ème</sup>	Rénovation des parties communes et logements via des chantiers d'insertion avec la régie de quartier Euréqua avec des salariés en insertion. Les travaux réalisés : plâtrerie, peinture, réfection des sols.	83 000 €	<b>20 750 €</b>	20 750 €		

Arrd(s)	Structure maître d'ouvrage	Intitulé de l'action	Budget action	Montant proposé	"subventions d'équipement aux organismes publics" (bâtiments et installations)	"subventions d'équipement aux associations et organismes de droit privé" (bâtiments et installations)	"subventions d'équipement aux associations et organismes de droit privé" (biens mobiliers matériel et études)
8 <sup>ème</sup> Etats-Unis	Grandlyon Habitat 2, place Francfort CS 13754 à Lyon 3 <sup>ème</sup>	Rénovation des parties communes et logements via chantiers d'insertion, avec la régie de quartier Euréqua avec des salariés en insertion. Les travaux réalisés : plâtrerie, peinture, réfection des sols / résidence Viviani : du 16 au 34 rue du professeur tavernier, soit 8 allées.	85 000 €	<b>21 250 €</b>	21 250 €		
8 <sup>ème</sup> Mermoz / Santy	Grandlyon Habitat 2, place Francfort CS 13754 à Lyon 3 <sup>ème</sup>	Rénovation de logements et parties communes Mermoz Sud et Santy, dans le cadre de chantiers d'insertion avec la régie de quartier Euréqua.	130 000 €	<b>32 500 €</b>	32 500 €		
8 <sup>ème</sup> Etats-Unis	Grandlyon Habitat 2, place Francfort CS 13754 à Lyon 3 <sup>ème</sup>	Aménagement d'un local pour la création d'un lieu mixte autour de la mobilité et de l'alimentation durable en ville, selon les besoins des deux structures Janus et Récup&Gamelles.	106 450 €	<b>53 475 €</b>	53 475 €		
8 <sup>ème</sup> Langlet Santy	Grandlyon Habitat 2, place Francfort CS 13754 à Lyon 3 <sup>ème</sup>	Sécurisation/amélioration des accès des tours Maurice Langlet dans le but notamment de faciliter/permètre l'accès aux personnes en mobilité réduite.	198 800 €	<b>99 400 €</b>	99 400 €		

Arrd(s)	Structure maître d'ouvrage	Intitulé de l'action	Budget action	Montant proposé	<i>"subventions d'équipement aux organismes publics" (bâtiments et installations)</i>	<i>"subventions d'équipement aux associations et organismes de droit privé" (bâtiments et installations)</i>	<i>"subventions d'équipement aux associations et organismes de droit privé" (biens mobiliers matériel et études)</i>
8 <sup>ème</sup> Etats-Unis	Grandlyon Habitat 2, place Francfort CS 13754 à Lyon 3 <sup>ème</sup>	Aménagement et mise en conformité d'un local commercial situé au 70 boulevard des Etats-Unis en vue d'accueillir le projet du café de l'écologie populaire.	30 000 €	<b>15 000 €</b>	15 000 €		
8 <sup>ème</sup> Santy	SACVL (Société Anonyme de Construction de la Ville de Lyon) 36 quai Fulchiron à Lyon 5 <sup>ème</sup>	Travaux d'aménagement et d'amélioration d'un local, situé au Comtois afin d'accueillir la maison solidaire de l'alimentation où les Associations VRAC et RécupGamelles seront implantées.	90 000 €	<b>20 000 €</b>		20 000 €	
<b>Total bailleurs sociaux et associations/ total par ligne de crédit impactée</b>			<b>1 017 720 €</b>	<b>377 626 €</b>	<b>326 626 €</b>	<b>42 000 €</b>	<b>9 000 €</b>

**SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT**

<b>Arrd(s)</b>	<b>Structure maitre d'ouvrage</b>	<b>Intitulé de l'action</b>	<b>Budget action</b>	<i>LC 41783 (subventions de fonctionnement aux établissements publics)</i>
7 <sup>ème</sup> Gerland Cité Jardin	Grandlyon Habitat 2, place Francfort CS 13754 69444 Lyon Cedex 03	Accompagnement à l'entretien espaces verts sur-utilisés à la Cité Jardin.	30 000 €	6 000 €
<b>Totaux</b>			30 000 €	6 000 €



Pour mémoire, le montant des subventions allouées en 2020 au titre du volet gestion sociale et urbaine de proximité, était de 305 465 euros en investissement et de 6 000 euros en fonctionnement pour les bailleurs sociaux.

En outre, le fonds de petits travaux de la Duchère représente une enveloppe de 40 000 euros afin de réaliser des travaux d'entretien, de mise en sécurité du mobilier urbain, d'aménagements de proximité sur les espaces extérieurs du quartier. Les travaux, réalisés par la direction des espaces verts, sont repérés lors des commissions cadre de vie « en marchant » qui associent les services, les bailleurs et les habitants.

Cette enveloppe est co-financée à hauteur de 20 000 euros par la Métropole de Lyon dans le cadre de la programmation Gestion sociale et urbaine de proximité, sous forme d'une subvention à la Ville de Lyon.

Vu les délibérations n° 2015/1606 du 23 novembre 2015, n° 2021/584, n° 2021/666 du 25 et 26 mars 2021 et n° 2021/909 en date du 8 juillet 2021 ;

Vu l'avis du Conseil des 1<sup>er</sup>, 3<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> arrondissements ;

Oui l'avis de la commission Culture - Démocratie locale - Politique de la ville - Vie étudiante ;

### **DELIBERE**

- 1- La programmation financière 2021 des actions spécifiques inscrites au titre du contrat de ville 2015-2022 de l'agglomération lyonnaise et de la convention territoriale de Lyon, et figurant dans les tableaux ci-dessus, est approuvée.
- 2- La convention mixte d'investissement, jointe en annexe à la présente délibération avec GrandLyon Habitat, est approuvée.
- 3- La convention mixte de fonctionnement, jointe en annexe à la présente délibération avec GrandLyon Habitat, est approuvée.
- 4- Les conventions d'investissement avec les Cités d'Or, l'UFCS/FR Formation Insertion (Union Féminine Civique et Sociale/ Familles Rurales), Alliade Habitat, GrandLyon Habitat et la SACVL (Société Anonyme de Construction de la Ville de Lyon), sont approuvées.
- 5- M. le Maire est autorisé à solliciter une participation financière de 20 000 euros auprès de la Métropole pour le fonds de petits travaux Duchère et à signer la convention correspondante.
- 6- M. le Maire est autorisé à signer les différentes conventions précitées.
- 7- Les dépenses en résultant, soit 6 000 euros en fonctionnement et conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, 377 626 euros en investissement, seront prélevées sur les crédits inscrits au budget de l'exercice en cours de la Ville de Lyon, comme suit :

- Pour les dépenses de fonctionnement :
    - 6 000 € sur la ligne de crédit 41783, nature 657381, fonction 420 ;
  - Pour les dépenses d'investissement :
    - 377 626 € nature 2324, fonction 428, opération 60030529, AP n°2021-2, programme 00001.
- 8- La recette Métropole sera encaissé sur la ligne de crédit 85274, nature 74758, fonction 420.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Le Maire,

Grégory DOUCET